

# **Paroisse catholique St-Etienne - La Sallaz - Lausanne**

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale de Paroisse tenue  
le mercredi 24 mai 2023 à 20h15 à la Grande salle du Foyer**

## **PARTIE STATUTAIRE**

### **1. Accueil**

Le Président, Julio Salgado, ouvre l'Assemblée par une citation du Pape François dans la prière de l'angélus le premier jour de l'année 2022.

Il souhaite la bienvenue à l'abbé Pontien Bushishi, curé modérateur et à l'abbé Nicolas Maillat, curé *in solidum* ainsi qu'au père Luc Ruedin engagé à 10% dans notre l'UP.

Le Président salue également les anciens Présidents du CP Christian Volken et René Jayet, les anciens membres du CP ainsi que le Président du CUP Michel Troyon.

Il mentionne enfin les personnes qui se sont excusées : Marie Claire Volken, Simone Dubois, Bernard Joss, Pierre Zonca, Daniel Perroud, Caroline de Liedekerke, Armand de Gramont, Angèle Mendy, Matthias Rambaud, Claire Mo Costebella.

Il demande aussi une minute de silence en mémoire d'anciens paroissiens qui nous ont quittés au cours de l'année 2022.

Le Président demande la désignation de deux scrutateurs. Benoit de Liedekerke et Betty Jayet se proposent et il n'y a pas d'objection.

Il annonce ensuite le besoin de désigner également 2 réviseurs pour l'année prochaine: Marc Lonfat propose Alphonse Staubli et Michel Theurillat, qui acceptent sans autre et sans objections.

L'abbé Nicolas dit une prière pour notre Paroisse et invoque l'Esprit Saint pour le bon déroulement de l'AG.

### **2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 18 mai 2022**

Personne ne demande la relecture du procès-verbal du 18 mai 2022. Il est donc adopté à l'unanimité.

### **3. Rapport du Président**

Le Président souligne que l'année 2022 a été marquée par la fin du COVID et des nombreuses mesures qui ont accompagnées cette période.

Il note également une chute considérable dans les rentrées financières dans la paroisse par manque de locations des salles.

Il mentionne que le CP a même reçu une proposition de la part des écoles de la Sallaz, pour louer des salles pour l'école primaire avec la fréquentation de 60 écoliers, mais cette offre a finalement dû être refusée, car elle s'avérait non compatible avec les activités de la Paroisse.

Le président note par ailleurs que nous avons reçu une nouvelle directive de l'Evêché pour la digitalisation des archivages des documents de la Paroisse.

D'autres points sont abordés par le Président, notamment :

- Assemblée générale de la FEDEC du 8 juin, qui annonçait une réorganisation de la partie financière, des aides de la FEDEC. La question d'un ajustement des salaires des prêtres a en outre été évoquée
- Revue des faits importants par trimestre

Le Président informe l'Assemblée que la kermesse se tiendra le 7-8 octobre 2023. Il souligne l'importance de cet événement et en présente les résultats financiers de 2022. Il rend hommage et remercie tous les bénévoles qui ont œuvré à la bonne organisation de la kermesse.

Le Président aborde ensuite les différents travaux et réparations effectués durant l'année et note qu'ils ont été limités et que la plupart ont été effectués à l'interne. Il présente les personnes directement impliquées dans la gestion des travaux : Christian Volken et Pierre D'Aboville ainsi que notre concierge Jorge dos Santos.

Le Président poursuit sa présentation en faisant un point de situation sur les nombres de communiant et confirmants au cours de l'année 2022.

Le Président évoque également la cérémonie de remerciement du 7 avril 2022 de nos anciens Présidents.

Le Président conclut en remerciant l'Assemblée, ses collègues du CP, notre concierge et autres bénévoles. Il remercie vivement nos abbés. Il note également la qualité de nos musiciens et les remercie.

Son rapport est joint au procès-verbal.

#### **4. Rapport du Trésorier**

Julio prend la parole et informe l'Assemblée que Marc Lonfat va présenter le rapport. Il le remercie de son dévouement pour notre Paroisse.

Marc Lonfat informe l'Assemblée que l'exercice 2022 a été conforme au budget et qu'il n'a dévié qu'à quelques francs près. Il note en substance que les recettes sont réparties sur 3 piliers :

- 30% FEDEC et la commune
- 35% participation des paroissiens (quêtes, dons, etc)
- 35 % location immobilières, appart de la cure, école de musique, 2022 deniers du cultes, quêtes et bénéfices des dispenses de quêtes diocésaines et kermesse

Il note que les dépenses se répartissent comme suit :

- 55% salaires et charges sociales
- 25% frais de fonctionnement de la Paroisse
- 20% amortissement et frais d'immeubles

Marc Lonfat informe l'Assemblée que les comptes 2022 présentent ainsi un résultat bénéficiaire de Fr. 6'110 qui est venu s'ajouter au bénéfice reporté, qui totalise ainsi près de Fr. 26'900 à fin 2022.

Concernant le budget 2023, il note qu'il présente un résultat équilibré, avec un léger excédent bénéficiaire espéré de Fr. 1'300.-.

Le rapport du Trésorier, les comptes 2022 et le budget 2023 sont joints au procès-verbal.

## **5. Rapport des vérificateurs des comptes**

Le Président donne la parole au représentant (Bernard Joss) des vérificateurs des comptes qui donne lecture du rapport sur les comptes 2022 et recommande à l'Assemblée de les accepter.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Ledit rapport est joint au procès-verbal.

## **6. Election de nouveaux vérificateurs des comptes**

Le Président mentionne qu'il convient de nommer 2 nouveaux vérificateurs. Bernard Joss se déclare prêt à remplir pour l'exercice 2023. Le suppléant sera nommé dans les meilleurs délais et l'Assemblée donne la charge au CP de le nommer.

## **7. Approbation des comptes et du budget**

Les comptes 2022 et le budget 2023 sont approuvés à la majorité avec une abstention.

L'Assemblée donne décharge au Conseil de paroisse.

## **8. Engagement des dépenses extra-budgétaires**

Comme chaque année, Marc Lonfat propose à l'Assemblée d'accorder au Conseil de paroisse une limite de CHF 50'000 pour des dépenses inattendues au cours de l'année, ceci sans devoir convoquer une assemblée générale extraordinaire.

L'Assemblée approuve cet engagement à la majorité avec une abstention.

## **9. Démissions/ Elections**

Le Président informe l'Assemblée de la démission de Angèle Mendy. Il informe par ailleurs l'Assemblée de la démission de Caroline de Liedekerke en sa qualité de vice-présidente du Conseil.

## **10. Propositions individuelles**

Christian Volken propose d'intégrer dans la feuille hebdomadaire un dessin que les enfants pourraient colorier à la maison en lien avec la liturgie du jour. Le Président soulève la question des coûts d'impression qui ne seront pas les mêmes du fait du besoin supplémentaire d'encre. L'idée émise sera analysée de plus près par le CP.

## **11. Divers**

## **12. Verre de l'amitié**

## **PARTIE PASTORALE**

Le Président du CUP présente le Conseil en 2022 en abordant notamment sa composition. Il informe par ailleurs de la démission de Betty Jayet. Il conclut en remerciant vivement les bénévoles.

Le rapport de Michel Troyon est annexé au procès-verbal.

Le Président conclut la séance en proposant un chant de reconnaissance à Marie.

Fin de séance : 21h45

---

Le Président  
Julio Salgado

---

Le secrétaire (p.o.)  
Pierre d'Aboville

**Annexes mentionnées :**

- Liste de présence
- Rapport du Président
- Rapport du Trésorier, avec comptes et budget
- Rapport des vérificateurs des comptes
- Rapport du Président du CUP